

biocoop

Biocoop associative créée en 1984



Le Soleil Levain

Association de consommateurs de produits biologiques et écologiques

16 avenue Jules Guesde - 30100 ALÈS

Tél : 04 66 52 75 57

soleil-levain@orange.fr

LA GAZETTE

N°7
septembre
2024

En faisant vos courses à Soleil Levain, vous participez à l'une des plus belles aventures qu'il soit possible de vivre dans un monde marchand : notre association nourrit aujourd'hui plus de 900 familles sans rémunérer aucun capital.

Ni actionnaire, ni propriétaire et en collaboration avec le CA bénévole, les salarié(e)s-adhérent(e)s fonctionnent en autogestion et sans hiérarchie depuis bientôt 40 ans.

Rejoignez-nous !

Horaires d'ouverture du magasin

Lundi

14h00-19h00

du mardi au vendredi
9h00-13h00 & 15h00-19h00

samedi

9h00-13h00 & 15h00-18h00

**Cette gazette est ouverte
à tous les adhérent.es
de Soleil Levain.**

Une réaction ?
Un commentaire ?
Un article à proposer ?
Une envie de participer
au comité de rédaction ?

Avec plaisir !!!

Envoyez un mail
ou laissez vos coordonnées
au magasin.

L'Édito



Encore par Nicole !

Le Soleil Levain,

**c'est vous,
...c'est nous !**

Au risque de paraître lourd.es,
nous insistons :

le 12 octobre à 14h

C'est l'A.G. de Soleil Levain
Salle Polyvalente de Malataverne
à Cendras

L'association a vraiment
besoin de nouvelles personnes
au Conseil d'Administration.

Voir détails en page 4

Nous comptons sur vous !

Votre magasin Soleil Levain a fait plusieurs investissements en 2024

Pour remplacer du matériel défectueux et pour améliorer le travail des salariés :

Nouvelle chambre froide (13270€), nouvelle banque fromages (5230€), nouveaux bacs vrac (1295€) et nouvel évier (1315€) dans la cuisine pour permettre un lavage plus adapté des bacs vrac. La commission finance surveille le budget des investissements de près pour éviter tout déficit.

Histoire des « faucheurs volontaires d'OGM »

entretien avec Pierre

● SL Comment l'aventure des faucheurs a-t-elle débuté ?

▼ **Pierre :** « Il faut d'abord préciser historiquement que les OGM datent de 1985 par la méthode de la transgénèse. Les entreprises semencières développèrent des programmes de sélection aux USA qui furent importés en Europe. La France, par son étagement des diversités climatiques, géologiques, environnementales notamment était un territoire favorable pour développer ce marché. Les entreprises utilisatrices de ces techniques étaient Sagenta, Limagrain, Monsanto principalement. Les premiers essais de terrain ont été effectués entre 1995 et 1997 sur des petites parcelles puis sur des surfaces de plus en plus grandes. La luzerne cultivée dans le Rhône fût la première plante fourragère transgénique. Des membres de la Confédération Paysanne, principalement, fauchèrent les champs concernés, ce qui occasionna les premiers procès à leur encontre. L'application exponentielle des ces essais entraînaient parallèlement des destructions coûteuses de ces cultures par les adhérents de la Confédération Paysanne ». Les comptes bancaires du syndicat furent gelés...

En 2003, à l'initiative de Jean Marie Libouban, un rassemblement eut lieu sur le plateau du Larzac. Des dizaines de milliers de personnes vinrent par intérêt pour la désobéissance civile et civique. Le collectif des *faucheurs volontaires d'OGM* était né. L'objectif, direct, était d'alerter et détruire les parcelles contaminées pour freiner ce système duquel le monde paysan était suspicieux et éloigné. L'idée première à la création des OGM était de nourrir la planète. Au risque d'aberrantes situations comme l'insémination d'un gène de poisson (résistant à des températures très basses) dans les fraises pour une meilleure conservation des fruits l'été !

À partir de 2004, une grande vague d'OGM conquiert la France agricole. Les 2 poches territoriales principales d'OGM étaient le Massif Central avec Limagrain (200 ha de culture de maïs) et la Haute Garonne (soja et maïs). Les espaces de cultures d'OGM étaient connus puisqu'ils étaient déclarés auprès du ministère de l'agriculture. Les expérimentations se poursuivaient avec, par exemple, l'insertion d'un gène de chien dans la lipase gastrique (la transformation de glycéride en glycérol et en acides gras) du porc pour fabriquer un médicament apte à une meilleure digestion des graisses principalement à l'usage des personnes atteintes de mucoviscidose. Certaines exploitations étaient surveillées par hélicoptère et gardées même par des gendarmes. Alors, pour organiser et cadrer le mouvement des faucheurs, rester dans la désobéissance civile et civique et se tenir à distance des actes de violence à l'encontre des personnes pour ne pas aggraver les procès, une charte a été créée. Le mouvement est toujours actif et des infos se trouvent notamment sur le site en ligne des faucheurs :

<https://faucheurs-volontaires.fr/>

● SL Où en est la structuration du mouvement ?

▼ **Pierre :** « Depuis 2003, les grosses organisations non gouvernementales et des mouvements de pensées comme « les Amis de la Terre », Greenpeace et la Confédération Paysanne toujours se sont saisies de ces luttes mais les faucheurs en France et dans d'autres pays ont efficacement continué le combat en faisant reculer parfois les administrations publiques. Un collectif parfois non formel comme pour « les soulèvements de la terre » est aussi sur le terrain agrégeant aussi des citoyens concernés »

● SL La lutte a-t-elle pris de nouvelles formes ?

▼ Pierre :

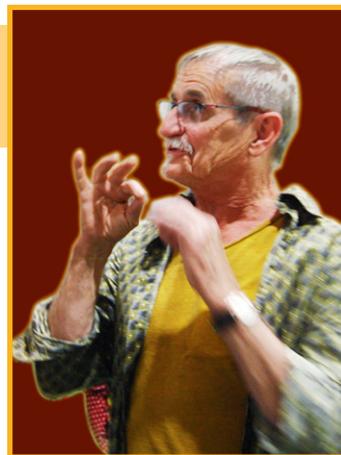
« Je ne remarque pas d'évolution particulière des luttes menées. Mais le collectif des faucheurs s'intéresse aux mouvements de résistance contingents comme les projets de mégabassine en invitant chacun.e à des rencontres d'information et d'échanges comme à Saint-Victor-de-Macalp le 29 juin dernier »

● SL Outre les OGM, quels sont les dangers d'aujourd'hui et de demain ?

▼ **Pierre :** « Les NGT (« new genetic technics » soit les nouvelles techniques génétiques) et les NBT (« new breeding technics » soit les « nouvelles techniques de sélection ») sont depuis 2018 classées comme des OGM. Donc officiellement interdites dans l'Union Européenne mais leur importation est autorisée sous condition d'étiquetage. Aujourd'hui, la Commission européenne demande un assouplissement de ces règles, « pour aider à assurer la sécurité d'approvisionnement alimentaire »

● SL Veux-tu ajouter quelques mots de conclusion ?

▼ **Pierre :** « Une colère agrégée, collective, contre la transgénèse et les OGM, a plus de sens que d'être seul avec son ressentiment. De plus, il existe encore un vide à remplir qui consisterait à informer le public des de toutes les luttes et les alternatives (bassines, labels de moins disant, lutte contre les autres produits chimiques de l'effet cocktail avec le glyphosate, ...) qu'il faut encore mener pour une paysannerie saine et prospère »



Fête des vins et fromages

Du 19 septembre au 14 octobre, il n'y a pas que les rentrées scolaire et littéraire. Il y a aussi notre traditionnelle fête des vins et fromages.

Rouge, rosé... lait de vache, lait de brebis... il y en a pour tous les palais que vous soyez plutôt vins ou plutôt fromages. Vous trouverez quelques sélections dans les rayons concernés. N'oubliez pas aussi le fauxmage végétal « Joséphine » pour terminer vos repas !

Petites astuces : Comment associer le fromage avec le raisin ? Fromage à pâte dure et persillée : préférer des variétés à petits grains (muscat de Hambourg, chasselas) ou des gros grains sucrés (Italia, arra, exalta, red globe) . Fromage frais et raisin ? Associer principalement des variétés à gros grains (lavallée, Italia, danlas, red globe, Exalta, Ara)

Au mois de septembre, les produits peu ou pas transformés sont aussi à l'honneur :

- Des produits d'antan essentiels pour astiquer chez soi de manière simple
- Des huiles végétales cosmétiques mais aussi alimentaires avec les mélanges d'huiles pour tous les âges Quintessens
- Du henné et de la pierre d'alun pour prendre soin naturellement de ses cheveux et son corps.



Opération Prix engagés

Il n'y a que des bonnes raisons de consommer bio, même le prix ! Bon, le prix a toujours été un frein à la consommation de produits bio et donc au développement de l'agriculture biologique. Frein certes renforcé depuis un an par l'inflation qui a fragilisé nos achats alimentaires.

Dans un précédent numéro de notre gazette, nous vous rapportons quelques comparaisons avec d'autres magasins spécialisés et, surtout, avec les grandes surfaces alimentaires. En moyenne, les magasins du réseau Biocoop sont 10% moins cher par rapport au marché spécialisé bio. Nos produits à prix engagés sont le reflet de cette accessibilité prix pour le plus grand nombre tout au long de l'année.

Cependant vous avez remarqué une augmentation importante du prix des huiles d'olives, due aux situations difficiles géopolitiques climatiques et aux tensions sur les marchés. Le chocolat aussi est concerné, et les produits à base de chocolat subiront bientôt une augmentation.

Mais nos « prix engagés » - parmi les 500 produits du quotidien, 150 ont été sélectionnés pour être étiqueté « Prix Engagés » - tendent à atténuer cet effet et correspondent aux besoins de base, sans pousser à la consommation de produits « secondaires ». Ils sont les piliers de la liste de courses hebdomadaires. On retrouve du lait, du beurre, de l'huile entre autres ; ils ne doivent souffrir d'aucune rupture. Ils ont tous un Prix Maximum Autorisé. Ils ont un objectif par rapport à la moyenne des autres distributeurs spécialisés biologiques, soit 10% moins chers que des concurrents directs. De plus, nous continuons à maintenir la différenciation de notre marge, en maintenant une marge plus faible pour un aliment local puis progressif selon qu'il est national ou importé.

Autre levier pour manger à prix modéré : le vrac. L'écart de prix entre le vrac et le conditionné est parfois de -20 à -25% en moyenne : pâtes, riz, lentilles, légumineuses.

Fermeture exceptionnelle

En accord avec le Conseil d'Administration, le Conseil des Salarié.e.s de Soleil Levain a souhaité être solidaire de la journée d'action du 1^{er} octobre prochain.

L'intersyndicale invite tous les travailleur.e.s à faire grève et à manifester pour la défense des services publics, l'augmentation du SMIC et des bas salaires, l'abrogation de la réforme des retraites et la taxation des super profits.

En conséquence le magasin Soleil Levain sera fermé le matin de mardi 1^{er} octobre. Le magasin sera ouvert l'après-midi.

Vendredi 18 octobre :

SCOP
Ardelaine

matelas, linges et vêtements

En provenance d'Ardèche sera présente toute la journée à Soleil Levain pour vous proposer leurs produits.

Appel à candidature pour le conseil d'administration de Soleil Levain

Bravo !
Vous vous sentez concerné.es
par
la vie de Soleil Levain !

Alors hâtez-vous de proposer votre candidature (par mail ou en passant au magasin) pour être coopté.e par deux membres du CA actuel (conformément aux statuts de l'asso)

Vous serez élu.e au CA lors de l'assemblée générale du 12 octobre

Lors de la première réunion du nouveau CA, vous participerez à l'élection du bureau, composé de le/la président.e, le/la trésorier.e, le/la secrétaire.

Ces trois postes sont nominatifs d'un point de vue administratif, mais les tâches qui leur incombent sont prises en charge collectivement par l'ensemble du CA

Ensuite il s'agit :

- De participer à une réunion (seulement !) par mois (en général le premier mercredi du mois, sauf indisponibilité de la majorité) d'une durée d'environ deux heures maximum, en fonction des sujets à traiter.

- Lors de ces réunions, le CA prévoit, organise, se répartit certaines tâches concernant la vie associative, sachant que c'est en fonction des nécessités de l'asso,

mais que ce ne sont jamais des charges lourdes à accomplir !

- La gouvernance partagée, mise en place cette année, nous propose une gestion facilitée des réunions, des tâches et des prises de décisions, et simplifie également la passation des compétences...

N'hésitez pas à demander de plus amples renseignements, à poser toutes les questions qui vous empêchent de dormir, et rejoignez-nous pour porter encore et toujours les valeurs qui nous réunissent sérieusement comme joyusement !

MERCI on compte sur vous !

Nature & Progrès

N&P est une association qui fête cette année ses 60 ans ! Un des seuls labels bio à sa création puisque le label AB date de 1985. N&P certifie encore à ce jour plus de 1200 producteur.ices et transformateur.ices de produits agricoles, alimentaires et cosmé-

tiques sur tout le territoire français. Et environ 60 sur le Gard.

Depuis sa création notre association Soleil Levain milite pour la reconnaissance de N&P et s'est battue, avec succès, pour que les produits sous mention Nature et Progrès, certifiés ou non, puissent être vendus par les magasins Biocoop.

Depuis quelques années, N&P et ses adhérent.es, n'ont plus le droit d'utiliser le terme bio ou agriculture biologique, celui-ci étant dorénavant uniquement lié aux produits certifiés par le label AB.

Un Système Participatif de Garantie : Kézako ?

Ce qui différencie N&P du label AB c'est surtout son Système Participatif de Garantie (SPG). Dans le label AB, une examinatrice est chargée de vérifier que la production suit bien les obligations du cahier des charges. Cette personne est assez rarement formée au travail sur lequel elle va auditer.

L'enquête annuelle chez les adhérentes N&P est réalisée par une professionnelle sous mention N&P. Lors de l'évaluation, le savoir (connaissance technique des cahiers des charges) est tout aussi important que le savoir-faire (expérience pratique de l'évaluation) et le savoir être (posture de non-jugement). La bienveillance et l'utilisation des méthodes issues de la communication non violente pour formuler des critiques sont en effet essentielles dans une communauté de personnes qui travaillent ensemble.

Boussole NESO

Pour N&P, produire des produits de qualité n'est pas le seul but. Le label vérifie également la cohérence, l'évolution de la structure et la viabilité des fermes et des ateliers. Pour cela, N&P utilise par exemple la boussole NESO (Naturel, Energie, Origine, Social).

Comité de rédaction

Claire, Nicole, Paquita,
Pierre et Sébastien

Maquette : lmimagine@yahoo.fr
Lysiane

Cette gazette est éditée
sous la responsabilité
du Conseil
d'Administration
de l'association
Le Soleil Levain d'Alès.

Imprimé par Le Soleil Levain

Ne pas jeter sur la voie publique